



COUR D'APPEL DE DALOA

TRIBUNAL DE PREMIERE
INSTANCE DE SAN PEDRO

GREFFE-NOTARIAT

N° 032/MJDH/CAD/TPISP/G-N
DU 23/08/2022

PROCURATION SPECIALE

L'an deux mille vingt-deux ;
Et le vingt-trois août ;

Par-devant **Maître YAO Brou Paul**, Greffier en Chef du Tribunal de Première Instance de San Pedro, exerçant de plein droit les fonctions de Greffier-Notaire au siège de ladite juridiction, soussigné ;

A COMPARU

Monsieur **TRAORE HAMADOU**, Secrétaire Général de la société coopérative avec conseil d'administration dénommée « **SOCIETE COOPERATIVE D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE BLOLEQUIN** » DITE **SO.CA.P.BLO-COOP-CA** ;

Demeurant à San Pedro, majeur ;

De nationalité burkinabé ;

Né le trente-et-un janvier mil neuf cent soixante-seize à Jacqueville (REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE) ;

Titulaire de la carte consulaire N° BF384001007001001840 établie le 20 juin 2020 à Abidjan ;

Monsieur **TRAORE HAMADOU** ci-après désigné « **LE MANDANT** » ;

LEQUEL a déclaré, par les présentes, constituer pour Mandataire la société **SITAPA SARL** au capital social de 200 000 000 f CFA, RCCM N° CI-SAS-2015-B-1938 représentée par :

1°) Madame **SASSO ANGE MARIE-FRANCE MOUTCHO**, comptable, demeurant à San Pedro, célibataire, majeure ;

De nationalité ivoirienne ;

Née le dix-sept janvier mille neuf cent quatre-vingt-deux à Morokro (REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE) ;

Titulaire de la carte nationale d'identité N° C 0025 2165 69 établie le 03 juillet 2009 à Abidjan ;

2°) Monsieur **ATTIE MOHAMAD**, responsable immobilier, demeurant à San Pedro, célibataire, majeur ;

De nationalité libanaise ;

Né le trente juin mille neuf cent quatre-vingt-quatre à Abidjan (REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE) ;

Titulaire de la carte de résident N° C 0118 8532 02 établie le 30 avril 2018 à Abidjan ;

3°) Monsieur **ATTYE NASER**, chargé de mission, demeurant à San Pedro, marié ;
De nationalité libanaise ;

Né le premier mars mil neuf soixante-douze à Kana (REPUBLIQUE DU LIBAN) ;

Titulaire de carte de résident N° C 0118 8542 34 établi le 30 avril 2018 à Abidjan ;



Madame SASSO ANGE MARIE-FRANCE MOUTCHO et messieurs ATTIE MOHAMAD ET ATTIE NASER ci-après désignés «LES MANDATAIRES» ;

AUXQUELS il donne, par les présentes, tous pouvoirs à l'effet de, au nom et pour le compte de la société coopérative avec conseil d'administration dénommée « SOCIETE COOPERATIVE D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE BLOLEQUIN » DITE SO.CA.P.BLO-COOP-CA :

- Signer les contrats
- Signer les factures
- Retirer les chèques
- Effectuer les opérations financières, bancaires et administratives pour la période de la campagne café-cacao 2021-2022 ;

Madame SASSO ANGE MARIE-FRANCE MOUTCHO et messieurs ATTIE MOHAMAD ET ATTIE NASER ont déclaré accepter le mandat à eux donné par Monsieur TRAORE HAMADOU ;

EN CONSEQUENCE

Représenter et défendre tout intérêt y afférent ;
Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, et généralement faire le nécessaire ;

DONT ACTE EN BREVET

Fait et passé à SAN PEDRO ;
En l'Etude du Greffier-Notaire soussigné ;
Les jour, mois et an sus-indiqués ;
Et après lecture faite, les parties ont signé avec le Greffier-Notaire.

LE MANDANT




SO.CA.P.BLO.COOP-CA
Société Coopérative d'Appui
aux producteurs de Blolequin
N°RSC 01/GUI-2017-CO-19
LE PRESIDENT
07 83 84 48 42 / 05 46 33 11 45

TRAORE HAMADOU

LES MANDATAIRES



SASSO ANGE MARIE-FRANCE MOUTCHO



ATTIE MOHAMAD



ATTIE NASER



LE GREFFIER-EN CHEF

Me KOFFI Kouassi
Attaché des Greffes
et Parquets